



A l'attention des candidats et candidates aux élections municipales dans l'Oise

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de vous présenter aux élections municipales de mars prochain pour conduire les intérêts de votre ville pour les 6 ans à venir.

Parmi les priorités, l'eau s'impose comme un domaine dans lequel les élus municipaux et intercommunaux ont une réelle possibilité d'action : pour une gestion publique et démocratique, pour une juste tarification et pour la préservation de la ressource.

Nous demandons aux municipalités et intercommunalités :

Démocratiser la gestion de l'eau

- Le retour de l'eau et de l'assainissement en régie publique

Une participation citoyenne effective

- Que les citoyens et les associations soient parties prenantes de la gestion de l'eau

La tarification

- La suppression de toute partie fixe sur la facture d'eau
- La gratuité de « l'eau pour la vie », un volume d'eau pour chaque personne
- La mise en place d'un tarif progressif par tranche de consommation

Le droit à l'eau pour tous

- L'installation et l'entretien de points d'eau potable destinés à l'accès public, gratuit et non discriminatoire
- A partir de 3500 habitants, l'installation et l'entretien de toilettes publiques gratuites accessibles à toute personne
- A partir de 15 000 habitants, l'installation et l'entretien de douches publiques gratuites pour les personnes vulnérables
- L'interdiction de coupures d'eau prévues par la loi BROTTESS

La formation des élus

- La promotion de la formation des élus en matière de gestion de l'eau
- Le développement de cycles de formation qui impliquent l'ensemble de la société civile au croisement des disciplines et des parcours

La réappropriation publique de la production locale d'eau potable

- La production d'eau en régie publique pour assurer par des contrôles complémentaires la meilleure qualité d'eau possible du point de captage jusqu'à chacun des robinets
- La production d'eau en régie publique afin de pouvoir contrôler l'activité humaine, économique et notamment agricole au niveau des sources de captage
- La mise en place de politiques de préservation de la ressource par des politiques agricoles biologiques et l'interdiction de toute activité polluante dans un périmètre conséquent
- En l'absence de zones de captages sur le territoire de la commune, la lutte contre les pollutions diverses qui impacteront inévitablement les sources en aval mais aussi en amont

La place de l'eau dans la ville

- La limitation des zones imperméables afin de favoriser l'infiltration de l'eau dans la terre pour recharger les nappes phréatiques et le développement de la végétation
- En amont, la préconisation de matériaux de couverture des surfaces et des dispositifs de recueillement des écoulements, qui limitent la pollution des eaux pluviales, retardent leur écoulement et favorisent leur réutilisation
- Le développement de systèmes de réutilisation des eaux pluviales

Le renouvellement des canalisations

- L'amélioration de leur connaissance du réseau des canalisations et la réalisation des travaux nécessaires

L'installation des kits économiseurs d'eau

- L'équipement gratuit des foyers du parc social en kits d'économiseurs d'eau
- L'accompagnement de l'installation des kits par une démarche de sensibilisation aux éco-gestes

L'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles

- Une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, en vue d'une mise aux normes des toilettes dans les écoles
- Un nombre de nettoyages journaliers adapté, en tenant compte de la fréquentation des sanitaires et des besoins selon les écoles et le nombre d'élèves

Sensibilisation

- La sensibilisation de la population à l'eau comme un élément précieux à préserver

Coopération internationale

- Le développement d'actions de coopération inscrites dans la durée et dans des contextes locaux, pour relever le défi de la solidarité internationale

Protection des zones de captage

- Une politique active de soutien au développement de l'agriculture biologique

Zéro-phyto

- L'interdiction ou l'élimination progressive de l'usage de produits phytosanitaires par les services municipaux
- Une campagne de sensibilisation et d'information à destination des jardiniers amateurs

Zéro-bouteille

- L'interdiction ou l'élimination progressive de la distribution d'eau embouteillée dans les établissements municipaux, dans les parcs et jardins, et dans le cadre d'événements municipaux
- Le développement de l'accès à l'eau du robinet en mettant des fontaines à eau potable dans les établissements municipaux et lors d'événements parrainés par les municipalités et leur entretien
- La promotion de l'eau municipale par le biais de campagnes de sensibilisation publique
- La préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau du robinet

Ouvrons le débat et démocratisons la gestion de l'eau !



Le comité Relais France libertés de l'Oise est membre de la coordination nationale sur l'eau à l'initiative d'un grand débat sur l'eau et qui regroupe : Coordination Eau Ile-de-France, Coordination Eau bien commun Rhône-Alpes, Eau bien commun PACA, Mouvement UTOPIA, Fondation France Libertés, Association pour le Contrat Mondial de l'Eau (ACME), AREP-CAMY, ATTAC 93 Centre et Est, Eau Val de Seine, Vivre sa ville, Association ARRPE Courgent, Artisans du Développement Durable – Agenda 21, Association Rivière, Nature et Patrimoine (Nord Pas de Calais), Comité relais France Libertés Oise, Eau ... secours 62, La ligue des droits de l'homme du Kremlin-Bicêtre, Association Baïse des Usagers de l'Eau (Abue), Collectif eau pour une Régie Publique et les premiers m3 gratuits – Lille, Eau secours Orléans 45, Eau pour la paix, Collectif Eau Publique du Pays de Morlaix, Association Varyana.

www.coordination-eau.fr

Nous écrire : franceliberte60@gmail.com